

Ordre du jour de l'empereur Napoléon III à l'armée d'Italie

Autor(en): **Napoléon**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **4 (1859)**

Heft 12

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-328856>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dire en toute assurance que l'ennemi, malgré ses forces supérieures, a payé cher la possession de Magenta, et qu'il rendra à l'armée de Votre Majesté cette justice que ce n'est pas sans avoir soutenu une lutte héroïque qu'elle a cédé à une armée vaillante et supérieure en nombre.

Je ne suis pas en mesure de donner de plus grands détails sur le combat, attendu que dans les conditions actuelles je ne pourrais exiger de recevoir en temps utile les rapports des troupes. Je crois n'être pas loin de la vérité en fixant à 4 ou 5,000 le chiffre de nos morts et de nos blessés, et l'ennemi en a certainement perdu moitié plus. Parmi les blessés se trouvent le lieutenant feld-maréchal Reischach, blessé d'un coup de feu à la hanche, et les généraux Lebzeltern et Dürfeld, blessés tous deux aux bras. Je ne manquerai pas, dès que j'aurai reçu les rapports des chefs de corps, d'envoyer à Votre Majesté une relation plus détaillée, et de lui donner les noms de ceux qui se sont particulièrement distingués.

Quartier général de Belgiojoso, 6 juin 1859.

Feldzeugmestre GIULAY.

Ordre du jour de l'empereur Napoléon III à l'armée d'Italie.

Soldats !

Il y a un mois, confiant dans les efforts de la diplomatie, j'espérais encore la paix, lorsque tout à coup l'invasion du Piémont par les troupes autrichiennes nous appela aux armes. Nous n'étions pas prêts : les hommes, les chevaux, le matériel, les approvisionnements manquaient, et nous devions, pour secourir nos alliés, déboucher à la hâte par petites fractions au-delà des Alpes, devant un ennemi redoutable préparé de longue main.

Le danger était grand ; l'énergie de la nation et votre courage ont suppléé à tout. La France a retrouvé ses anciennes vertus, et unie dans un même but comme en un seul sentiment, elle a montré la puissance de ses ressources et la force de son patriotisme. Voici dix jours que les opérations ont commencé, et déjà le territoire piémontais est débarrassé de ses envahisseurs.

L'armée alliée a livré quatre combats heureux et remporté une victoire décisive qui lui ont ouvert les portes de la capitale de la Lombardie ; vous avez mis hors de combat plus de 35,000 Autrichiens, pris 17 canons, 2 drapeaux, 8,000 prisonniers. Mais tout n'est pas terminé ; nous aurons encore des luttes à soutenir, des obstacles à vaincre.

Je compte sur vous. Courage donc, braves soldats de l'armée d'Italie ! Du haut du ciel vos pères vous contempnent avec orgueil.

Fait au quartier général de Milan, le 8 juin 1859.

NAPOLÉON.

Vaud. — Dans sa séance du 27 mai 1859, le Conseil d'Etat a nommé M. *Kräyenbuhl*, Jules, à Bière, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 2 de réserve du 4^e arrondissement. — Le 28, MM. *Vallotton*, George-Marc, à Rolle, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 4 d'élite du 4^e arrondissement ; — *Dumartheray*, Jules, à Féchy, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche n° 2 de réserve du 4^e arrondissement ; — *Rochat*, Jean-Moise, à l'Abbaye, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 3 de réserve du 5^e arrondissement ; — *Grejloz*, Henri, à Olton, premier sous-lieutenant de carabiniers n° 3 d'élite du 3^e arrondissement ; — *Fauquez*, Gabriel-Frédéric, à Riez, lieutenant de mousquetaires n° 4 d'élite du 3^e arrondissement ; — *Blondel*, Victor, à Crissier, lieutenant de mousquetaires n° 5 de réserve du 3^e arrondissement ; — *Marguerat*, Fritz, à Lausanne, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 1 de réserve du 3^e arrondissement ; — *Besson*, Elisée, à Vuarrens, capitaine de chasseurs de gauche n° 2 de réserve du 5^e arrondissement. — Le 31, M. *Dapples*, Charles, à Lausanne, second sous-lieutenant de la batterie attelée n° 3, arrondissements n°s 4 et 7. — Le 1^{er} juin, MM. *Dumartheray*, Adrien-Louis, à Essertines, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche d'élite du 4^e arrondissement, et *Massy*, Emile-Henri-François, au Chenit, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche d'élite du 5^e arrondissement. — Le 4, M. *Chevalley*, François-Samuel, à Puidoux, lieutenant porte-drapeau du bataillon de réserve du 3^e arrondissement. — Le 7, MM. *Vourloud*, Abram, à Roche, commandant du bataillon d'élite du 2^e arrondissement ; — *Chabloz*, Jules-Louis, à Château-d'Oex, premier sous-lieutenant de carabiniers n° 2 de réserve, arrondissements n°s 3 et 5 ; — *Mercier*, L.-David, à Orbe, premier sous-lieutenant de grenadiers d'élite du 5^e arrondissement. — Le 11, M. *André*, Henri, à Ste-Croix, lieutenant de chasseurs n° 9, dans le 6^e arrondissement.